
RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES

DANS LA VALLÉE DE SOLEMÉ, PRÈS FONTENOY.



Ce que nous allons raconter n'est pas une éclatante conquête sur le domaine du passé, dont la science des antiquités de nos contrées pourrait s'enorgueillir. Il ne s'agit ni d'un monument somptueux, ni d'une cité fameuse dont l'histoire nous ait gardé le souvenir, mais d'un pauvre et obscur village qui ne nous a pas même légué son nom, et sur lequel la charrue passait depuis quatorze siècles comme dans l'isolement et le silence d'un tombeau.

La vive impulsion que l'on a imprimée depuis ces dernières années aux études archéologiques devait appeler l'attention sur les découvertes les plus humbles en apparence, car chaque jour apporte avec les débris exhumés du vieux sol gaulois de nouveaux problèmes à résoudre, de nouveaux résultats à proclamer, de nouveaux traits à revivifier dans cette grande et palpitante image de la civilisation de nos pères à demi effacée par la main du temps. Nous croyons d'un bon exemple la tentative que nous offrons aujourd'hui : d'autres plus heureux et plus capables poursuivront une tâche encore immense pour notre contrée, celle de dresser l'inventaire de nos richesses archéologiques. Nous sommes loin, en effet, d'avoir atteint la perfection de l'œuvre qui s'est élaborée dans certaines provinces de la France ; nous sommes loin de pouvoir fournir un tableau semblable à celui qu'ont dressé les anti-

quaires de la Normandie, où chaque localité est notée avec son contingent de vestiges de la domination romaine, et où l'on peut suivre de proche en proche la distribution des villes, des bourgades, des hameaux et des monuments qui couvraient la Gaule à cette époque. Mais si l'on considère l'importance des travaux déjà réalisés par notre société dans un autre ordre de recherches, on est convaincu d'avance que nous n'aurons bientôt plus rien à envier aux compagnies savantes départementales les plus notables et les plus laborieuses.

On nous passera les détails arides dans lesquels nous devons entrer pour décrire exactement chaque débris retrouvé dans les fouilles. Nous serons sobres de conjectures, parce que notre inexpérience serait bientôt égarée; nous nous bornerons au rôle de narrateur, heureux de laisser à nos maîtres le soin de répandre la vie et la couleur sur ces restes tronqués d'une époque déjà si loin de nous.

Avant d'aborder notre sujet, qu'il nous soit permis d'exposer en peu de mots les circonstances qui ont amené notre découverte. Au mois de juin 1850, la Société Française pour la conservation des monuments historiques, dans la session tenue à Auxerre, décida qu'une somme de cent francs serait allouée par elle pour l'érection d'une borne commémorative de quelque grand événement historique dans le département. Après une discussion pleine d'intérêt, où l'un de ses honorables membres plaida avec toute la puissance de son talent la cause de l'abbé Lebeuf et de Fourier, sur le lieu de naissance desquels il voulait que l'on plaçât deux plaques en marbre noir, comme une consécration de la science et des travaux de ces deux hommes célèbres, la Société Française décida que le monument à élever serait placé sur le champ de bataille de Fontenoy. Dans sa séance du 6 mai dernier, la Société de l'Yonne nomma une commission chargée de reconnaître le lieu précis de cette bataille, tant au moyen des documents historiques publiés jusqu'à ce jour, que par des recherches locales, et les fouilles qui pourraient être nécessaires. MM. Challe et Quantin obtinrent de la Société Française une nouvelle somme de cent francs pour effectuer ces travaux.

Une première tentative fut faite sur le bord de la route de Fontenoy à Auxerre. Depuis l'achèvement de cette route, les ouvriers, en creusant un fossé, avaient découvert un monolithe de grès ferrugineux d'une assez belle dimension et qui semblait par sa forme avoir appartenu à quelque monument du moyen âge ; d'autres pierres de taille étaient assises au fond de l'excauation, et il était important de savoir quelle avait été cette construction, et si elle ne se rattachait pas indirectement à notre sujet. On pratiqua donc une tranchée suffisante, et l'on découvrit une enceinte circulaire dont tous les détails ont été recueillis par M. Challe, venu exprès pour constater le résultat de ce débat qui n'offrit pas de solution satisfaisante.

Cependant, parmi les mille renseignements qui nous arrivaient de toutes parts sur les anciennes trouvailles faites dans la plaine de Fontenoy, un seul nous parut plus positif que les autres. On nous désignait une vallée où la charrue amenait tous les ans à fleur de terre des fragments de tombes et des ossements humains, et passait avec difficulté sur de longs espaces qui semblaient une réunion de pierres larges et planes comme des cercueils. Nous fîmes donc une reconnaissance sur les lieux indiqués, et quelques coups de pioche suffirent pour découvrir des fragments de squelettes, des débris de vases, des pierres plates, en un mot tout ce qui peut constituer un cimetière des premiers siècles de l'ère chrétienne.

MM. Challe et Quantin furent immédiatement informés, et nous obtîmes leur assentiment pour poursuivre ces recherches, qui, bien qu'elles semblassent s'éloigner de notre but principal, n'en méritaient pas moins une sérieuse attention. M. Quantin, en compagnie de M. Challe fils, vint lui-même, à notre demande, pour nous guider dans notre expédition. Ses observations pourront suppléer à notre insuffisance et remplir les nombreuses lacunes que nous laisserons après nous.

Les champs que nous explorions ont reçu le nom de vallée de Solemé, Située au sud de Fontenoy, et d'une étendue de deux kilomètres en-

viron, cette vallée est comprise dans un angle formé par la route de Saint-Sauveur et le chemin des Larrons, ancienne voie de communication qui se dirige de Sementron sur Thury, et sur la dénomination peu rassurante de laquelle nous n'avons pu rien recueillir. Du midi au nord, la vallée descend des hauteurs de Buisson-Héry jusqu'à la fraîche prairie de Saint-Bonnet. Le petit bois de Briottes décore la colline qui monte vers le hameau du Deffant ; tout le reste de ce bassin elliptique est fécondé par les mains du laboureur qui regarde ces terres comme les plus riches de la contrée.

Déjà, il y a près d'un siècle, un savant archéologue, celui qui a le mieux étudié et le mieux décrit le champ de bataille de Fontenoy, Pasumot, écrivait : « Il y a dans le pays une tradition bien établie qu'il a existé autrefois une ville dans ce qu'on appelle les vallées de Solemé, c'est-à-dire dans une espèce de petit vallon qui s'étend depuis le bois de Briottes jusqu'à Saint-Bonnet. On ignore absolument le nom de cette antique habitation qui devait se réduire à ce qu'on nommait en latin *villa*, et que nous désignons aujourd'hui sous le nom de ferme ou petit hameau. En effet, vers le bas de cette vallée, assez près de Saint-Bonnet, il existe dans un champ des caves et d'autres ruines, d'édifices. On y a trouvé des cendres, d'anciennes pièces de monnaie, et d'autres traces d'habitation. »

Il est fâcheux que Pasumot n'ait pas fait un plus long séjour sur les lieux ; il aurait reconnu comme nous que la plus grande partie de cette vallée est jonchée de fragments de briques romaines, de tuiles à rebords, de débris de vases et de plaques de ciment, indices infailibles d'un établissement dont les proportions furent assez considérables.

Notons encore, avant d'aller plus loin, que nos modestes découvertes ont été le fruit de quelques jours seulement de travail et n'ont pas dû franchir les étroites limites dans lesquelles nous étions pécuniairement resserré. Tout porte à croire que ces fouilles continuées sur une plus large échelle amèneraient des résultats d'une importance

incontestable, et nous espérons quelques encouragements pour cette œuvre à peine ébauchée.

Nous devons une mention honorable à MM. Thomas Lardillier et Henri Breuillé, de Fontenoy, dans la propriété desquels se sont effectuées nos principales opérations, et qui, par leur extrême obligeance, ont facilité singulièrement nos recherches.

Constructions.

Notre première tranchée fut ouverte dans un champ situé vers le milieu du vallon, au bas de la colline qui regarde l'orient, là où la charrue rencontrait toujours des obstacles inconnus. Une couche de terre de l'épaisseur de 25 à 30 centimètres au plus fut enlevée, et nous reconnûmes les fondations d'une maison dont les murs extérieurs et intérieurs, s'élevant à 40 centimètres environ au-dessus de l'aire des appartements, étaient parfaitement conservés. Le plan de ces fondations offre un quadrilatère de 20 mètres de longueur sur 13 de largeur. La façade de cette habitation regarde le soleil levant. La profondeur des fondations n'excède pas 30 centimètres au-dessous du pavage. Les murs extérieurs ont une épaisseur de 60 centimètres ; ceux de l'intérieur n'en ont pas plus de 40.

Les parements de ces murs sont formés de pierres carrées par leur face extérieure et moins régulières intérieurement, au centre du mur. Ce centre est composé d'un blocage à bain de ciment. Les pierres sont pour la plupart empruntées au calcaire portlandien, qui est très-abondant aux environs de la vallée. Quelques briques font partie des murs intérieurs, mais sans avoir une disposition de zone régulière.

Le mortier des murs est un composé de chaux et de sable jaune qui provient très-probablement des sablières qui avoisinent la commune de Levis. Les parements intérieurs laissaient voir un reste d'enduit de ciment, composé de chaux et de brique pilée, enduit recouvert lui-

même d'une légère couche de chaux et de sable jaune à surface dure et polie, sur laquelle on distingue des bandes de colorations diverses où le rouge, le blanc et le jaune semblent prédominer. Ces peintures étaient les décorations ordinaires des appartements les plus modestes.

Les pavés des chambres forment une couche excessivement dure, que la suite des siècles, l'humidité prolongée, le soc des charrues et d'autres causes de destruction n'ont pas le moindrement altérée. La pioche entame très-difficilement ce blocage dont la base (stratumen) est composée de pierres calcaires liées par du mortier de chaux et de sable, et la superficie (rudratio) formée par un amas des mêmes pierres concassées et de petits fragments de briques liés par une couche de ciment.

Les nombreux fragments de pierres plates et polies qui se retrouvent dans les décombres font présumer que le dallage des appartements en était composé. Ces pierres, ainsi que toutes celles que nous avons trouvées dans la vallée et qui ont subi quelque modification par le ciseau du sculpteur, proviennent vraisemblablement des carrières de Grangette, près Thury. C'est un calcaire blanc et tendre, appartenant à la couche moyenne du calcaire oolitique, beaucoup moins recherché que la pierre de Molesmes ou de Courson, parce qu'il contient des cristallisations et des concrétions fossilifères qui le rendent difficile à travailler, et qu'il ne brave pas impunément la gelée.

Quant à la distribution de cette maison, elle consiste en six chambres régulières et carrées, disposées sur un double plan, et séparées en trois compartiments par deux corridors qui traversent toute la profondeur de l'habitation pour se rendre à un corridor qui leur est perpendiculaire et qui embrasse toute l'étendue postérieure de l'édifice. Nous ignorons l'usage de ce couloir longitudinal qui n'a que 2 mètres 40 de largeur et qui nous semble un obstacle aux jours que devait recevoir la chambre centrale exposée au soleil couchant.

Quoiqu'il en soit, pour éviter les détails fastidieux, nous donnons le plan réduit de cette maison levé avec la plus scrupuleuse exactitude.

Dans la seconde chambre latérale gauche, et au milieu du pavage, se trouvait encaissée, au niveau de l'aire cimentée, une pierre de forme quadrilatère ayant 80 centimètres de largeur sur 90 de longueur et creusée à son centre d'une cavité arrondie à parois descendant obliquement de haut en bas et de dehors en dedans, et se terminant sur le stratamen du blocage, qui offre à cet endroit les mêmes caractères que partout ailleurs, et ne laisse découvrir ni profondeur ni conduit particulier. Il nous est impossible d'expliquer l'usage de cette pierre (1).

Dans cette même chambre et le long du mur, nous avons recueilli des débris de sculpture d'un genre particulier et qui nous semblent avoir appartenu à des chapelles portatives destinées à faire l'ornement de l'atrium et au centre desquelles on plaçait l'image de quelque divinité. En effet, dans les mêmes appartements se sont trouvés plusieurs troncs de statuettes mutilées qui ont pu figurer les dieux pénates.

A quelques mètres seulement de cet édifice, la pioche a rencontré un fragment de colonne d'un style parfait et portant 60 centimètres de diamètre d'après la circonférence qui reste à ce débris de sculpture. D'autres morceaux d'un moindre volume ayant appartenu à des chapiteaux et à des bases de colonnes attestent qu'un monument d'une certaine importance a existé dans cette vallée. Nous avons regretté de ne pouvoir lever nos doutes à ce sujet.

Sur le bord de la prairie de Saint-Bonnet et près de la route de Saint-Sauveur, nous avons mis à découvert une faible partie d'une autre habitation qui nous parut avoir de plus vastes proportions que la

(1) Comme il n'existe aucune trace de cheminées dans cette construction, ne serait-il pas possible que cette pierre concave eût été destinée à recevoir les cendres d'un fourneau ou brasero placé au-dessus d'elle? Chez les anciens, une chambre particulière servait de laboratoire pour la préparation des aliments et le chauffage des habitants de chaque maison, et cette chambre, à défaut de cheminée, devait avoir une disposition appropriée à son usage.

première et dénoter un confortable plus complet. Les murs avaient plus d'épaisseur et de régularité ; le pavage composé de briques larges posées sur une couche de ciment et sous lequel on trouvait, par ordre de superposition, de grosses pierres non cimentées ; un rang de briques posées sur le champ et recouvrant les pierres, puis le mélange de fragments calcaires et de mortier que nous avons décrit dans la première habitation. Ce pavage avait une épaisseur de plus d'un mètre et devait être un puissant préservatif contre les infiltrations et l'humidité du sol.

Une pile de briques superposées et unies par du ciment était placée à l'un des angles d'une chambre et s'élevait à la hauteur de 40 centimètres. Cette disposition particulière nous fit songer un instant aux hypocaustes ou calorifères si bien décrits par M. de Caumont : mais tous les autres vestiges de l'appareil de chauffage nous manquaient, et nous dûmes rester dans l'incertitude.

Quelques tuiles plates et d'autres coudelées à angle droit portent sur une de leurs faces des empreintes linéaires, également espacées et parallèles les unes aux autres, ou des lignes courbes serpentant dans le même sens et suivant le même parallélisme. Ces tuiles artistiques servaient de plinthes au bas des murs intérieurs, et nous en avons retrouvé qui adhéraient encore à ces murs par une couche de ciment.

Les tuiles à rebords que l'on rencontre dans toute la vallée sont toutes conformes à la description qui s'en trouve dans les ouvrages spéciaux. Les briques varient d'épaisseur et de largeur suivant l'usage auquel elles étaient destinées. Nous en avons recueilli un échantillon qui porte en superficie 60 centimètres carrés sur 3 centimètres d'épaisseur.

N'oublions pas de noter que toutes ces fondations portent des empreintes irrécusables d'incendie. Les pierres en quelques endroits sont calcinées ; les murs sont noircis ; des amas de cendres et de charbon gisent pêle-mêle dans les décombres ; du verre réduit en fusion, des lingots de plomb et de bronze attestent les ravages d'un embrasement

prolongé. Cette particularité qui semble comme fatalement attachée aux ruines de cette époque a été remarquée par les archéologues les plus exercés : « Une observation déjà faite par bien des explorateurs » et qui m'a souvent frappé moi-même, dit M. de Caumont, c'est que » la plupart des constructions gallo-romaines paraissent avoir été détruites par le feu ; au moins trouve-t-on presque toujours des cendres » et des charbons là où elles étaient placées. Cette observation me » paraît prouver combien ont été grands les désastres qui ont affligé » l'occident au IV^e siècle. »

Enfin, pour clore la série des faits qui ont rapport aux constructions, nous devons ajouter que partout où nous avons fait des essais de tranchées, et à des distances assez éloignées dans le vallon, nous avons rencontré des fondations, des murs, des vestiges d'habitations, des débris de vases et des fragments de sculptures. Nul doute que la petite colonie n'ait occupé la plus grande partie de ces deux collines, admirablement situées sous le rapport de l'hygiène, de l'agriculture, et à proximité de la voie romaine. Il y aurait donc là une mine féconde à exploiter, et nous sommes heureux de la signaler à l'attention des amis de la science archéologique.

Poterics.

Nous avons ramassé plusieurs échantillons de poterie que nous pouvons rapporter aux différentes espèces reconnues par M. de Caumont.

Débris de poterie rouge, fine, à converte luisante, offrant des ornements et des figures. Dans cette catégorie, nous avons placé un fragment qui représente en bas-relief Hercule tenant sa massue renversée ; un autre fragment où l'on voit en saillie une grappe de raisin ; d'autres, enfin, qui laissent deviner des palmes et que nous pensons avoir appartenu au vase de l'hercule.

Débris de poterie noire, recouverte d'un vernis couleur d'ébène, et

dont la pâte est grisâtre et épaisse. Nous en offrons d'assez beaux échantillons. Ils portent des impressions circulaires et des dessins variés.

Débris de poterie bronzée, couverts d'un vernis irisé métallique (terre jaunâtre). Dessins en dépression.

Débris de poterie rouge et grise sans couverte, ornés de guillochis et de filets.

Débris de poterie grossière : c'est la plus commune, et il est facile d'en réunir les échantillons les plus variés. Nous offrons une petite bouteille intacte avec son anse, fabriquée avec une terre jaune pâle, et qui s'est trouvée dans des décombres mêlés de cendres, de scories de fer et de charbon, puis de quelques instruments de fer qui annonçaient l'atelier d'un maréchal ou d'un forgeron.

Objets divers.

Parmi les objets de bronze, nous devons signaler un petit coq ayant à peine deux centimètres de hauteur, et qui a dû servir d'ornement à quelque meuble, arme ou costume guerrier, ou bien être l'accessoire d'une statuette. Car si le coq était la devise des Gaulois, n'oublions pas qu'il était aussi le symbole de la vigilance, et qu'on le donnait comme attribut à plusieurs divinités.

Un bras de figurine en bronze est tout ce que nous avons pu recueillir en ce genre.

Des fragments d'agrafes de formes diverses, des crochets, des anses métalliques de coffrets, des boutons de différentes grandeurs, une boule de verre portant un pédicule brisé, un gland d'or en feuille légère, deux fragments d'or qui ont dû servir d'épingles à cheveux, et divers débris de bronze auxquels il serait difficile d'assigner un usage et une dénomination.

Enfin, un fragment de marbre blanc qui a dû avoir la forme d'un

carré long, et creusé, à son centre, d'une cavité ovale allongée a été trouvé dans un puits dont nous dirons quelques mots dans un instant.

Médailles.

Les pièces de monnaie ont été trouvées soit dans l'intérieur des habitations que nous avons indiquées, soit dans les lieux circonvoisins, soit enfin dans la portion de terrain qui recélait des débris de sépultures. Quelques-unes sont encore dans un bel état de conservation, mais la majeure partie est tellement altérée que nous ne la citons que pour mémoire ; elle ne serait pas digne d'entrer dans une collection. Le petit bronze y prédomine à cause de l'époque dont elles sont originaires, car après Posthume, on trouve peu de médailles de grand bronze. Nous devons rendre hommage aux lumières et à l'obligeance extrême de M. l'abbé Laureau, qui a bien voulu se charger d'étudier et de classer toutes celles que nous n'avons pu reconnaître. Il en reste un certain nombre qui sont tellement frustes ou tellement mutilées que nous n'avons dû les relater que sous leur rapport numérique.

Voici le catalogue de nos médailles classées par ordre chronologique :

Trajan.	1 m. bronze.
Faustina junior.	1 g. b.
Antonin-le-Pieux.	1 p. b.
Antonin Cracalla	1 m. b.
Alexandre Sévère.	1 billon.
Philippus	1 billon.
Gallien.	1 p. b.
Saloninus.	1 p. b.
Posthume	3 1 m. b. 2 billons.
Victorinus.	13 p. b.

Tétricus	22 p. b.
Claude-le-Gothique	13 1 m. b. 12 p. b.
Carus	2 p. b.
Dioclétien	2 p. b.
Constantin-le-Grand	6 p. b.
<i>Constantinopolis</i>	4 p. b.
Constantin II	5 p. b.
Constant	5 quinaires.
Constance	4 p. b.
Decentius	1 p. b.
Valentinien	1 p. b.
Gratien	1 p. b.
Médailles frustes ou non recon-	
nues	40
Total, environ. 130	

On voit que ces médailles nous conduisent jusqu'à la fin du IV^e siècle, car la plus récente est de Gratien qui mourut en 383. Les plus anciennes datent du II^e siècle. Est-ce la double date de la naissance et de la destruction de notre village ? on ne peut faire que des conjectures. Peut-être existe-t-il encore dans ces ruines que nous n'avons fait qu'effleurer des preuves qui reculeraient l'une de l'autre les deux extrémités de cette vie problématique, et qui n'a laissé d'autre trace qu'un peu de cendre et quelques pierres mutilées.

Cimetière.

Dans un champ placé sur la colline exposée au couchant, une nouvelle tranchée établie nous fit reconnaître des vestiges de sépulture à une profondeur qui ne dépassait pas 60 à 80 centimètres. Les nombreux débris d'ossements humains, de vases funéraires, de pierres

plates, des cendres, du charbon, ainsi que plusieurs médailles, nous apprirent qu'un cimetière gallo-romain avait existé dans cet endroit. Mais cette terre de la mort avait été remuée avant nous, car tous ces restes étaient brisés et tellement confondus les uns avec les autres qu'il était difficile de distinguer le genre de sépulture qu'on avait choisi pour eux. Cependant nous croyons qu'une partie de ces ossements ont été renfermés dans des cercueils de pierre ou de briques assemblées avec du ciment, car il se trouvait dans cet endroit de grandes tuiles à rebords et de larges fragments de pierres plates et carrées, percées à leurs angles de trous qui recevaient de grands clous de fer. Quelques-uns de ces clous étaient encore adhérents à ces fragments de tombeaux. Nous signalons cette particularité qui n'a pas été notée, que nous sachions, dans les cimetières déjà décrits, et nous avons recueilli quelques échantillons de ces pierres avec leurs clous qui probablement s'enfonçaient dans une couche de ciment remplissant des ouvertures correspondantes. Comme nous n'avons pas trouvé une seule tombe formée par une pierre unique, nous croyons que la plupart des sépultures de ce pauvre village étaient composées de plusieurs pièces de pierres plates et placées sur champ de manière à former un cercueil ; que d'autres étaient simplement en briques, ou même en bois dont le détritua dû nécessairement disparaître.

Nous pensons que le cimetière contenait aussi des urnes cinéraires soit en bois, soit en terre cuite, et la grande quantité de clous de toutes dimensions trouvés dans les débris viendrait à l'appui de cette opinion, car certains fragments de vases attestaient une capacité beaucoup plus grande que celle des poteries qui ne sont qu'un pieux accessoire à la dépouille des morts.

Un fragment de bande de cuivre s'est retrouvé dans ces débris, et l'on peut reconnaître un commencement d'inscription tracé en pointillé ; ce sont les lettres : AVG S : probablement *Augusto sacrum*. Ce fragment, peut-être, avait appartenu à une offrande votive déposée sur une de ces tombes.

Les portions d'os les mieux conservées et les plus communes étaient des dents encore adhérentes aux mâchoires, des fragments d'humérus, de scapulum, de femur, de tibia, de métacarpe et de métatarse. Un certain nombre de ces ossements avait appartenu à des enfants en bas-âge, ce qui s'explique par l'usage où l'on était à cette époque de ne pas brûler les enfants au-dessous de sept ans.

L'étendue du terrain des sépultures que nous avons remué excède à peine deux mètres carrés. Il est impossible que ses limites ne s'écartent pas beaucoup plus loin, et que, par conséquent, il ne s'en trouve encore des parcelles vierges de tout bouleversement. Dans cette hypothèse, il serait fâcheux de ne pas faire une nouvelle tentative, et de ne pas profiter de cette bonne fortune pour enrichir l'histoire de cette branche des antiquités gallo-romaines. M. de Caumont, dans le dernier congrès de la Société Française, a fait un appel aux observateurs, relativement aux cimetières de cette époque, et chacun doit être jaloux de suivre la parole du maître et de prendre ses inspirations auprès de cette imposante autorité dans la science.

Puits.

Devons-nous parler d'une exploration supplémentaire faite avec le concours de quelques personnes dont la bienveillance a bien voulu seconder nos tentatives archéologiques? Il s'agissait d'un puits trouvé dans le centre de nos opérations, appartenant au village, et qui avait été comblé à une époque indéterminée. Pour satisfaire une curiosité bien naturelle, nous entreprîmes de le faire vider à nos frais. Les premiers décombres sortis furent des tronçons de colonnes, des fragments de pierres sculptées, un reste de bas-relief qui ne laisse pas deviner sa destination, des tuiles et des briques romaines, une médaille de Trajan et d'autres débris méconnaissables. Arrivés à une profondeur de 30

pieds, les ouvriers se trouvèrent insensiblement dans l'impossibilité de se mouvoir, à cause d'un rétrécissement infundibuliforme qui existait dans les parois de la roche calcaire. L'un d'eux, à l'aide d'un fort levier de fer, pratiqua une ouverture au fond de cet entonnoir inattendu, et il put y introduire une tige assez longue sans toucher la base de cette cavité. Le bruit des coups de levier avait une sonorité inaccoutumée : il y avait donc sous cette voûte un vide assez considérable. Nos hommes intimidés refusèrent de continuer aux mêmes conditions ; ils enlevèrent leur appareil de descente, et il ne nous fut plus loisible de vérifier leurs assertions.

Cependant, ils remontèrent une pierre assez volumineuse recouverte par une de ses extrémités, d'une couche réticulée de carbonate de chaux, et déposèrent entre nos mains des fragments de tubes revêtus d'une enveloppe tuberculeuse de même nature, espèce de stalagmite dont la formation s'est opérée au moyen de suintements d'eau chargée de sel calcaire. La forme de l'empreinte du tube intérieur, à fibres déliés et parallèles, nous porte à croire qu'une tige végétale a dû être le noyau primitif de cette concrétion.

Quant à la cause du rétrécissement constaté dans l'intérieur du puits, nous pourrions hasarder l'hypothèse de plusieurs couches concentriques de stalagmites calcaires qui se seraient successivement formées de manière à se rejoindre à leur summum de développement, et qui auraient ainsi déterminé un diaphragme infundibuliforme sous lequel la suite du puits existerait plus ou moins modifiée par des phénomènes du même genre.

C'est une opinion que nous donnons en attendant mieux. Si la Société juge que la question mérite d'être élucidée, nous avons fait réserver le puits, et il sera possible d'y opérer une nouvelle descente, soit pour faire constater géologiquement l'état de la roche qui fait obstacle, soit pour faire continuer le travail que nous avons commencé, et que nous regrettons vivement d'avoir été contraints d'abandonner.
